

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 NOVEMBRE 2006

Secrétaire : D. SBRAVA

Absents excusés : J. MONS, F. CHARRET

Après lecture, approbation du procès verbal du conseil municipal du 30 octobre 2006.

Virement des crédits pour l'opération signalisation

Les panneaux vers l'ancienne bibliothèque pour signaler la médiathèque et la salle d'activités ne sont pas encore arrivés. Les factures ne nous sont pas encore toutes parvenues mais il apparaît plus sage de prévoir un virement de crédit si insuffisance des crédits inscrits au Budget Primitif.

Délibération pour la contribution communale 2007 au syndicat intercommunal des eaux des Monts du Lyonnais.

La cotisation pour l'année 2007 est de 590.07 €uros. qui sont pris sur la fiscalité générale.

Délibération pour l'adhésion au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du bassin versant du Garon Avant, il existait deux syndicats : le SMAVG et le SISEG.

Chaque commune avait un contrat de fermage en plus de celui du SISEG.

Ce nouveau syndicat mixte permettra d'éviter les doublons en contrats de fermage.

Il ne s'occupera plus que du contrat de rivière.

Aujourd'hui, il est demandé aux communes d'adhérer à ce syndicat.

Il est intéressant de participer à ce syndicat, car il y aura toujours de l'assainissement à faire, surtout si la commune est amenée à se développer dans l'avenir.

Délibération pour la nomination d'un délégué et d'un suppléant au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du bassin du Garon.

Monsieur Didier CARRA sera le délégué.

Monsieur Jean-Claude BUYER sera le délégué suppléant.

Délibération pour le maintien d'une capacité de soins de rééducation du Centre Médicale de l'Argentière à Aveize.

Monsieur le Maire nous fait lecture d'un courrier de Maurice CELLIER, président du Centre Médical de l'Argentière.

Ce courrier nous alerte sur le fait que 4 Centres de soins ont été fermés dans la région, alors qu'il y a un manque évident de places et de structures. Cela représente aussi des pertes d'emplois de proximité.

Le Conseil Général nous demande de soutenir son action pour le maintien du Centre Médical de l'Argentière.

L'ensemble du Conseil Municipal est d'accord sur ce soutien.

QUESTIONS DIVERSES

Lotissement de La Fondelys :

Dépôt de l'autorisation de lotir. Mr TERRASSE n'a pas de remarques particulières. Ce dossier a très bien été fait par le cabinet ATLAS.

Le notaire attend l'avis de la SAFER.

L'échange de terrain avec Mr GEORG devrait se faire dans le même temps.

Projet immobilier de logements sociaux des Grandes Bruyères :

La SEMCODA doit mettre en concurrence plusieurs cabinets d'architecture.

La SEMCODA a son Conseil d'Administration le 7 décembre et entérinera le marché avec l'architecte retenu.

Le bâtiment des religieuses :

Le Cabinet AZUR a travaillé sur les travaux pour le CLSH, en accord avec les services petite enfance.

Une réunion à lieu ce vendredi après-midi pour connaître les propositions qu'ils vont faire et le coût.

la COPAMO s'engagera pour rembourser l'emprunt.

Bien qu'ayant rencontré plusieurs fois le Cabinet AZUR, Joseph GONON n'a pas d'information pour l'instant.

Ni chiffrage, ni avant projet.

Pour le reste du bâtiment, il faut demander au Cabinet AZUR un document pour la consultation des entreprises.

Il va falloir aussi faire un peu de publicité pour la commercialisation et la revente des bâtiments.

Le règlement de copropriété est fait.

SPANC:

La réunion publique pour le SPANC aura lieu le Lundi 11 Décembre à 20h00.

Espace jeunes :

Une nouvelle Animatrice pour l'espace jeunes a été recrutée.

Dans les 25 candidatures reçues, une commission s'est réunie et à retenu 5 candidats. De ces 5 candidats, seulement 4 se sont présentés et à l'unanimité de cette commission, c'est Melle Caroline KEMPA qui a été retenue.

Elle est entrée en fonction Vendredi 16 Novembre et a été très bien accueillie par les jeunes Rontalonnais.

Elle a déjà programmé 2 réunions de rencontre : une avec les grands et une avec les petits afin de connaître leurs envies et leurs projets.

Elle a aussi établi un planning descriptif de l'utilisation de ses heures de travail. MR KEO KOSAL doit la voir prochainement afin de faire le bilan avec elle.

Nous sommes optimistes quand à la suite de notre collaboration car c'est une personne qui a de l'expérience, et de plus, cette année, Clément BALLY est relativement disponible pour la soutenir en cas de besoin.

Monsieur le Maire nous informe qu'un dossier d'aide à l'investissement est possible auprès de la Caisse d'Epargne. A voir pour de gros achats...

Délibération pour le remboursement des frais kilométriques de l'Animatrice du Club des Jeunes.

Container Emmaüs :

Le container pour la récupération des vêtements est arrivé aujourd'hui.

Il est réservé aux textiles en bon état mais aussi aux textiles usagés.

Il faut que les vêtements soient mis dans des sacs plastiques et non pas en vrac.

Les chaussures aussi sont acceptées.

Ce container sera vidé chaque semaine.

Commission bâtiment :

La tempête a fait tomber une ardoise du clocher. Un devis a été demandé à la Société VERTIGE.

Le devis est de 1734 €TTC. Une autre entreprise doit nous faire parvenir un devis.

Salon de Coiffure :

Les artisans ont attaqué les travaux. La structure en gros oeuvre n'a pas été touchée.

Portail de l'école :

Le portail de l'école devrait nous être livré très prochainement

Pour l'aménagement du coin entrée de l'école/ wc publics/mairie, Mr CORNU nous fait plusieurs esquisses de projets envisageables.

Nous sommes en attente aussi d'un devis pour l'unification du chauffage.

Commission voirie :

Un camion de sel a été livré.

Une réunion commission voirie a eu lieu pour Horizons.

Prévision d'achat de petit matériel en 2007 pour les cantonniers.

Travail sur le nettoyage des traverses et des rigoles effectué. Il n'y a pas eu trop de dégât des eaux à déplorer.

Comité voirie COPAMO :

Réunion intéressante. Il en ressort que le coté administratif est très lourd et coûteux. De plus, en cas d'accident (éboulement, etc...) le temps de réactivité est trop long.

Commission fleurissement :

Le sapin de Noël sera installé sur la place cette semaine.

SIDESOL :

Mme GUILLON nous fait part de l'Assemblée Générale du SIDESOL a laquelle elle a assisté.

3 villages supplémentaires de la Loire désirent adhérer. Cela risque de créer un déficit budgétaire, mais la solidarité est un peu le mot d'ordre du syndicat...

Commission scolaire :

Mme SBRAVA nous fait part du Conseil d'école.

Le projet d'école consiste cette année à la sécurité domestique et routière.

Pour cela, diverses animations auront lieu tout au long de l'année, sous forme de jeu, pour informer les enfants sur les différents risques et comment les éviter.

Suite à des problèmes de connexion internet et de matériel informatique, nous avons fait appel à Mr BALLY qui travaille dans une société informatique afin de réparer tous les dysfonctionnements.

Restaurant scolaire :

Le nouveau système d'inscription fonctionne bien. Environ 35 familles en sont utilisatrices.

Monsieur Le Maire se pose la question sur la participation des enfants au monument aux morts lors des commémorations.

Dans certains villages, les enfants participent soit en disant des poèmes, soit en énumérant le nom des défunts.

Il serait possible d'inviter personnellement les enfants à venir aux cérémonies.

Une réflexion pourrait être menée cette année à ce sujet.

Plan communal de la COPAMO :

Il sera disponible et distribué début janvier en même temps que l'Horizons. 1000 exemplaires seront tirés.

Horizons :

Presque tous les articles des associations ont été donnés.

Rappel aux diverses commissions municipales pour les articles.

Prochaine réunion pour la relecture : Mercredi 13 décembre à 20h30.

Divers :

Suite au fort vent de ces derniers jours, une lampe vers l'immeuble de la roche est tombée sur la route.

Le pédibus :

Le pédibus "marche" bien. Environ une douzaine d'enfants sont utilisateurs de ce service chaque jour.

A partir du 1er décembre, une page du calendrier de l'Aven sera déposée chaque jour sur la porte du garage de Mr et Mme MOLLO.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le lundi 18 Décembre à 20h30.